

## **Compte rendu commission technique du 4 septembre 2010**

### **Présents :**

patrick D , éric D , pascal S , gérard E , fred C , laurent S ,  
cédric B , pascal M , sophie A , philippe M , pascal C , aurélie  
D , christophe C , georges B , denis B , françois R

### **Excusés :**

Delphine C-M , louis L , marie A , éric D , laurent B , pierrick  
B , karima L , laurent C , françois A , philippe S , bernard L ,  
thierry B

La CT débute par la validation des compte rendus précédents ( dernier en date du 23 /06/2010)

L'organisation des formations selon niveaux est reconduite sous le modèle de la saison dernière ( un moniteur responsable par niveau et un président et un adjoint de la CT)

Le rythme de 4 réunions annuelles de la CT a donné satisfaction ( ni trop ni trop peu)... on continue

### **Formations**

Niveau 1 : philippe mathieu reste en lisse

2 sessions sont prévues....8 séances piscines avec 3 sorties mer

les groupes seront réajustés par niveau d'avancement des élèves pour homogénéité .

DATES 10 octobre.....1<sup>er</sup> sortie du bord 2 plongées

14 novembre..2em sortie du bord idem

3 décembre....sortie bateau , validation

30nov et 3 déc.....théorie

17 décembre...remise diplômes

22 septembre...réunion des cadres pour

Lancement de la formation à 19h30

Niveau 2 : pascal scaravonati reconduit la formule 2009  
12 stagiaires ....les inscriptions ont eu lieu le 3  
Septembre , le quota maxi est atteint ( capacité  
du bateau, encadrants et élèves )  
DATES 12 sept...2 plongées du bord  
19 sept....2 plongées bateau  
WE 2/3 oct..4 plongées bateau  
WE 16/17 oct...4 plongées bateau  
31 oct...examen final  
Théorie : jeudi 7/10 au jeudi 2/12 inclus  
19h30 local du club  
Fin décembre....formation N2 terminée

Niveau 3 : cédril Bontems prend le relai de François Roché  
4 candidats vont pouvoir être retenus  
Notre souci est toujours le même ; les techniques à  
40 m exigent un moniteur 1<sup>er</sup> degré pour seulement  
2 élèves d'où le nombre plus restreint de places  
Les conditions d'entrée en formation outre celles  
de la FFESSM , sont un nombre minimum de  
plongées dans l'espace lointain .  
DATES des plongées explo « studieuses » seront  
programmées jusqu'en avril (économieE3  
et suivies de techniques à 40m ensuite  
jusqu'en juin  
un programme spécifique de théorie sera  
fixé prochainement ainsi qu'un calendrier  
pour la formation secourisme .  
budget prévisionnel : 200 à 250 euros

Niveau 4 : cédril Bontems est le responsable en binôme avec  
François roché  
2 candidats sont possibles uniquement

Pour des motifs identiques liés à l'encadrement  
La formation se fera en adéquation avec le CODEP  
et sa CT qui n'a pas encore fixé de calendrier .  
Cependant , il faut prévoir avec le club une sortie par  
mois de décembre à juin ( 14 techniques)  
Avec le CODEP , 2 WE (avril et mai ) , plus 1 date  
formation spécifique apnée , plus 2 à 3 dates de  
calage théorie ( en plus des cours club)  
Budget prévisionnel : 220 euros club,550 CODEP

Initiateur : thierry beaudrier continue ( pascal M et Cédric B  
en appui )  
les dates de stage initial CODEP (2 jours) seront  
fixés prochainement ainsi que les 2 samedi de  
séances piscine et la date de l'examen final au  
printemps (mai ou juin !)

Section enfants : laurent Sautrot ( et aurélie dufresne) peuvent  
prendre en charge la préparation de brevets cette  
année  
Une réunion d'information avec les parents et leur  
progéniture précisera les modalités  
La CT a décidé de réserver cette section pour les  
enfants de plongeurs licenciés , de plus le parent  
doit être présent au bord du bassin lors des  
séances .  
Pour les enfants déjà brevetés , on réfléchit avec  
éric Deymier à une séance mensuelle spéciale ado  
les mêmes règles d'un parent présent et licencié  
s'appliqueraient sinon les enfants de plus de 12  
ans N1 peuvent sans souci s' intégrer aux adultes

Nitrox / trimix : françois roché reste en lisse en lien avec la

## CT du codep 84

Monitorat : Pascal Monestiez encadrera les stagiaires pédagogiques

### **Fiche sécurité sortie mer**

Cette fiche sécurité est un rappel des préconisations de la CT , françois et thierry proposent un texte ...discussion , la CT valide la formulation suivante

- le palier de sécurité de 3 min à 3m est préconisé en plongée technique
- le DP indique les paramètres de la plongée pour chaque palanquée (durée maxi, profondeur maxi et(ou) paliers maxi)
- rappel des plongeurs : moteur au point mort , plusieurs accélérations successives
- demande d'air au palier : 2 parachutes collés côte à côte
- le bateau ne doit jamais rester sans une personne à bord, au moins, capable de manœuvrer et d'administrer les 1<sup>er</sup> secours
- Dans le cas d'une plongée technique profonde le bateau doit rester manoeuvrant
- Dans le cas de plongée technique N2 , l'atelier se fera sur fond bloqué de 20m et matérialisé par une bouée de surface et un bout
- CHECK LIST DEPART :
- vérifier le niveau d'essence nécessaire en fonction du parcours
- vérifier le matériel d'armement bateau (liste en annexe)
- Vérifier le matériel de sécurité plongée ( liste en annexe)  
( attention eau consommable !)

- le bloc de secours n'est pas un bloc de palier et doit rester sur le bateau pour les urgences (pression mesurée et détendeur fonctionnel)
- l'essai VHF doit être systématique auprès du CROSSMED avant le départ
- un bout de 6m avec 2 mousquetons et bouée est à bord pour le seul usage de largage en cas de panne d'air
- les numéros d'appel et procédures d'urgence sont en bas de page pour rappel .

## **Commentaires sur le nouveau code du sport**

Le principe de ce nouveau texte est à l'origine d'une requête de PADI auprès de la commission européenne .

Il concerne donc l'accueil des plongeurs non brevetés FFESSM, FSGT, ANMP, SNMP ... bref , essentiellement les plongeurs des écoles nord-américaines .

Des aptitudes spécifiques d'accession aux différentes profondeurs se superposent aux brevets existants .

En pratique , cela change peu de choses dans notre EAPS associatif ; les brevets fédéraux restent la référence .

A noter, la disparition de l'extension des plus ou moins 5 m aux différents espaces d'évolution ; mais les prérogatives des DP sont renforcées par la possibilité d'attribuer une aptitude complémentaires au brevet déjà présenté. Ex : une autonomie à 40m pour des N2 !!!

**Attention : la règle de prudence s'impose car ces aptitudes doivent être vérifiables , identifiables , mesurables !!!**

La CT demande de s'en tenir aux strictes prérogatives du niveau du plongeur

Les exceptions à cette règle doivent passer par un accord préalable de la CT et(ou) de son président .

## **Séances piscine**

Le projet est de structurer davantage les séances avec des lignes d'eau spécifiques clairement réparties (formation , nage libre...)

Responsable de bassin pour chaque séance

## **Bateau**

Un incident récent sur l'hélice du bateau est l'occasion de rappeler l'obligation de signaler , par le DP , tout problème même mineur, survenu lors d'une sortie

En l'occurrence , ce dernier incident non signalé aurait pu avoir des conséquences graves sur l'état du moteur .

Attention à l'avenir !

## **Journée sport en famille**

Moniteurs disponibles au 4 sept.

Denis, aurélie, pascal, philippe ? ,agnès ?, pascal , gérard , laurent s , christophe c ? ( à compléter)

## **Budget**

Après discussion « raisonnable » ! , la CT décide de solliciter le CD pour l'attribution d'un petit budget de fonctionnement annuel ( photocopies, cartouches imprimantes , supports pédagogiques etc...)

Montant estimé : 200euros

La CT ne refuserait pas une dotation plus importante !

## **Journée encadrants**

La CT souhaite renouer avec cette tradition d'une journée plongée réservée aux encadrants (juin 2011) pour services rendus !

Il est possible que cette journée est plus de succès que les sorties hivernales pour formation.

Le cas échéant, c'est le directeur technique qui constituera l'effectif du bateau maximum

## **Election**

La CT retient , à l'unanimité , la candidature de François Roché à la présidence de la CT pour cette saison ainsi que la candidature de Pascale Scaravonati pour la présidence adjointe  
Ces 2 candidatures seront présentées en AG le 11 sept 2010-09-10 pour validation .

**François ROCHE**